# AVIS PUBLIC

**Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

**2019-565-1 modifiant le Règlement 201-565 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue Grilli, du chemin Mario et de la rue Rita par Wentworth-Nord pour la période hivernale 2019-2020**

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 17 avril 2020 et est en vigueur.

Pour donner suite aux recommandations du gouvernement du Québec et pour limiter la propagation du coronavirus – COVID-19, le règlement sera disponible pour consultation uniquement sur le site web de la municipalité

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 23e jour d'avril 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 23e jour d'avril 2020.**

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23e jour d'avril 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière